



Assemblée Générale du 14 juin 2024

Procès-verbal

- L'Assemblée générale de l'Association de Protection de la Côte d'Albâtre s'est réunie le 14 juin 2024 dans la salle des fêtes de la Mairie d'Anglesqueville-la-Bras-Long
- Étaient présents 34 membres et 49 membres représentés par des pouvoirs.
- Le quorum est supérieur à 30% tel que défini dans l'article XI des statuts de l'APCA, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Association de Protection de la Côte d'Albâtre
354, rue Saint-Denis 76460 Drosay
apcacontacts@gmail.com



M. Jean-Louis Poulet, Président, remercie la municipalité d'Anglesqueville-la-Bras-Long de son accueil, et déclare ouverte l'Assemblée générale à 18h15

Rapport d'activité au 14 juin 2024

Point adhésions :

⇒ 240 adhérents au 1er juin 2024; soit une hausse de 8 % par rapport à 2023

Communes	Adhérents
Angiens	12
Anglesqueville-la-Bras-Long	21
Autigny	4
Bertreville	13
Brametot	4
Crasville la Mallet	10
Drosay	30
Gerponville	4
Hautot l'Auvray	5
Héberville	5
Néville	6
Saint Vaast Dieppedalle	13
Sasseville	12
Theuville aux Maillots	10
Divers : Cany-Barville, Néville Saint Valery Rouen, Paris...	91

Association de Protection de la Côte d'Albâtre
354, rue Saint-Denis 76460 Drosay
apcacontacts@gmail.com



M. Jean-Louis Poulet présente le rapport moral relatif aux activités de l'association :

Rapport moral

L'essentiel à retenir :

- L'engagement de l'APCA pour lutter contre l'envahissement des centrales éoliennes a été particulièrement efficace depuis la dernière AG. Des actions régulières et pertinentes ont été menées contre les projets éoliens terrestres sur le territoire de la Côte d'Albâtre comme, par exemple, la participation aux enquêtes publiques, des manifestations pour dénoncer les projets, des rencontres avec les propriétaires fonciers, les élus locaux... ces actions sont régulièrement relayées dans presse locale.
- Quelques exemples : Le projet du bois des saules à Drosay, Saint-Vaast-D, Sasseville... a été refusé par le préfet, le promoteur du projet autour de Fultot renonce à s'implanter à Anglesqueville et Hautot-l'Auvray, les projets de La Gaillarde / Saint-Pierre-le-Viger sont au point mort ou encore une très forte opposition locale organisée par un collectif de référents perturbe la progression du projet Gerponville, Theuville-aux-Maillots, Bertreville projet... beaucoup d'autres exemples pourraient être exposés.
- Diffusion d'une lettre d'information mensuelle.
- Installation de panneaux "Eoliennes STOP"
- Réunion en visioconférence du bureau de l'Association tous les 15 jours permettant de partager des informations et de coordonner les actions.

M. Jean d'Eudeville, vice-président, présente le rapport financier :

Rapport financier

Solde mai 2023	5 049 €	
Recettes :	3 600 €	
<i>Cotisations</i>	2 900 €	
<i>Subventions</i>	700 €	<i>Sasseville pour 500 € et Bosville pour 200 €</i>
Dépenses	1 940 €	
<i>Cotisation FED</i>	50 €	
<i>Consultation juridique</i>	600 €	
<i>Frais d'huissier</i>	300 €	<i>Constat pour pose d'un sonomètre par VSB</i>
<i>Soutien, banderoles et panneaux</i>	990€	<i>Soutien démarches juridiques Etampuis 100 €</i>
Solde mai 2024	6 709 €	

A l'issue du vote, l'Assemblée générale approuve le rapport financier à l'unanimité

Association de Protection de la Côte d'Albâtre
354, rue Saint-Denis 76460 Drosay
apcacontacts@gmail.com



M. Jean-Louis Poulet, Président, rappelle la composition du bureau et propose à l'Assemblée de l'élargir à M. Antoine Caro comme référent du projet éolien sur les communes de Brametot et d'Autigny

Election d'un membre du bureau en charge du projet à Brametot et d'Autigny

Par Jean-Louis

- Le bureau est élu pour une durée de 6 années et il est composé actuellement de :
 - Président : Jean-Louis Poulet
 - Vice-Président : Jean d'Eudeville
 - Vice-Président : Jean-Luc Ansart
 - Vice-président : Gilles de Saint-Maur
 - Trésorier : Charles-Henri de Boissieu
 - Secrétaire : Claire Fort
 - Secrétaire-Adjoint : Rémi de Nijs

Le bureau propose de nommer M. Antoine Caro comme vice-président particulièrement en charge du suivi à Brametot et Autigny

A l'issue du vote, l'Assemblée générale approuve la nomination de M. Antoine Caro comme vice-président



Questions / réponses

Après cette première partie relative aux questions administratives et financières, l'Assemblée générale se poursuit par la prise de parole du président Jean-Louis Poulet et des vice-présidents Jean-Luc Ansart, Gilles de Saint-Maur et Jean d'Eudeville qui font un point d'actualité global sur les différents projets en cours ainsi que sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire de la ComCom de la Côte d'Albâtre et des communes limitrophes.

Ces exposés se prolongent par un long temps d'échange avec les adhérents concernant :

- la procédure en intervention volontaire contre le recours de VSB, promoteur du projet du parc du bois des saules (Drosay, Saint-Vaast-D...)
- Le développement des parcs éoliens maritimes
- les moyens de convaincre les propriétaires fonciers de ne pas signer de promesse de bail

Association de Protection de la Côte d'Albâtre
354, rue Saint-Denis 76460 Drosay
apcacontacts@gmail.com



Jean-Louis Poulet, Président, clôt l'Assemblée générale à 19h30, renouvelle ses remerciements à l'ensemble des participants et les invite à partager un moment de convivialité.

Jean d'Eudeville
vice-président

Jean-Louis Poulet
Président